



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8974^e séance

Mercredi 23 février 2022, à 21 h 30

New York

Provisoire

Président : M. Nebenzia (Fédération de Russie)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kimani
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 21 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2014/136)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Allemagne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, à qui je donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je voudrais réaffirmer ce que j'ai dit ce matin à la séance de l'Assemblée générale (voir A/76/PV.58), mais de toute évidence, cela n'aurait aucun sens d'ennuyer les membres en leur redonnant lecture d'un texte dont je suis sûr qu'ils connaissent tous la teneur.

Depuis, un certain nombre d'événements se sont produits au cours de la journée, et avec votre permission, Monsieur le Président, je voudrais demander que M^{me} Rosemary DiCarlo puisse en rendre compte au Conseil.

Dans le même temps, la journée a été marquée par des rumeurs et des signaux qui portent à croire qu'une offensive contre l'Ukraine est imminente. Dans un passé récent, nous avons été confrontés à plusieurs situations dans lesquelles des indications similaires, des rumeurs similaires circulaient, mais je ne les ai jamais crues, convaincu que rien de grave n'advierait. Je me trompais, et j'aimerais ne pas me tromper à nouveau aujourd'hui.

Donc, si une opération est effectivement en cours de préparation, je n'ai qu'une seule chose à dire du fond du cœur : Président Poutine, dites à vos troupes de ne pas attaquer l'Ukraine. Donnez une chance à la paix. Il y a déjà eu trop de morts.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration liminaire.

Je donne maintenant la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Plus tôt dans la journée, les soi-disant autorités des Républiques populaires de Donetsk et de Louhansk ont demandé une assistance militaire à la Fédération de Russie.

Aujourd'hui également, les autorités ukrainiennes ont décrété l'état d'urgence dans tout le pays et annoncé d'autres mesures de défense et de sécurité connexes, notamment la mobilisation des réservistes.

Tout au long de la journée, nous avons reçu des informations inquiétantes concernant la poursuite de pilonnages intenses à travers la ligne de contact et de nouvelles pertes civiles et militaires. D'autres rapports indiquent également que des infrastructures civiles sont prises pour cible de manière répétée. Ce soir, différents médias signalent un renforcement militaire à grande échelle et des colonnes militaires se dirigeant vers l'Ukraine. La Fédération de Russie aurait également fermé l'espace aérien aux aéronefs civils près de la frontière avec l'Ukraine.

L'ONU ne peut vérifier aucune de ces informations. Mais si ces faits étaient confirmés, ils aggraveraient considérablement une situation déjà extrêmement dangereuse.

Les autorités ukrainiennes signalent en outre une nouvelle cyberattaque de grande ampleur visant plusieurs institutions publiques et financières.

Le Président Zelenskyy a appelé plus tôt dans la soirée à poursuivre la diplomatie. Par ailleurs, le Président Poutine a également parlé de sa volonté de poursuivre le dialogue.

Nous encourageons ces efforts, même à cette heure tardive. Le personnel des Nations Unies reste sur le terrain pour fournir une aide humanitaire à la population ukrainienne. Nous sommes déterminés à rester et à tenir nos promesses. Toutes les parties doivent garantir sa sûreté et sa sécurité. Le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme est également primordial.

Nous ne pouvons pas prédire exactement ce qui se passera dans les heures et les jours à venir en Ukraine. Ce qui est clair, c'est le coût inacceptable d'une escalade en termes de souffrance humaine et de destruction. Le peuple ukrainien veut la paix, et je suis certaine que le peuple russe veut la paix. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la paix l'emporte.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : C'est la quatrième fois que le Conseil de sécurité tient une séance sur l'Ukraine en l'espace de quelques semaines. Avec chaque séance, la réalité sur place confirme peu à peu ce que certains d'entre nous pressentions. La Russie dit une chose et fait le contraire. On nous a dit que les troupes se repliaient alors que leur nombre n'a fait qu'augmenter. On nous a dit d'arrêter l'hystérie puisque les troupes étaient en territoire russe. Ce n'est plus le cas. Elles envahissent un voisin, sans provocation, sous de faux prétextes, de faux récits et des informations fabriquées de toutes pièces.

Chaque événement survenu au cours des dernières 48 heures nous confirme, ainsi qu'au monde entier, que les préoccupations de la Russie n'ont rien à voir avec sa sécurité, que ses angoisses ne sont pas liées à l'expansion de l'OTAN et que cette question n'est pas une confrontation entre la Russie et l'Occident. Il s'agit d'une confrontation entre la Russie et le droit international et la Charte des Nations Unies qu'elle a délibérément choisi d'ignorer – une confrontation entre une vision hégémonique et un ordre mondial fondé sur des règles.

Il ne s'agit pas des préoccupations de la Russie ; il s'agit de l'appétit de la Russie. Les Ukrainiens sont confrontés à une nouvelle agression simplement parce qu'ils osent exister, parce qu'ils ont choisi d'être indépendants et parce qu'ils ont opté pour la démocratie.

L'heure est grave non seulement pour l'Ukraine, mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale, car nous assistons avec inquiétude au déroulement d'un acte d'agression pur et simple, soigneusement planifié et exécuté de sang-froid. Nous avons demandé et espéré que la Fédération de Russie renonce à cette action destructive et autodestructrice absurde. Nous réitérons cet appel à la Russie pour qu'elle arrête, qu'elle réfléchisse, qu'elle revienne sur ses décisions illégales, qu'elle se retire de cette folie insensée, qu'elle opère une désescalade et qu'elle stoppe la course vers le précipice. Plusieurs mécanismes sont en place et diverses propositions ont été faites, notamment par le Président Zelenskyy, dont les appels restent sans réponse. La diplomatie est comme l'espoir. Elle meurt en dernier, mais pour qu'elle fonctionne, il faut la saisir, et non l'ignorer, comme le Secrétaire général l'a dit plus tôt.

Nous appelons nos collègues membres du Conseil de sécurité à se mobiliser pour soutenir la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. La Russie a été avertie à plusieurs reprises qu'elle sera seule dans cette folie et qu'elle sera responsable des vies innocentes perdues, y compris peut-être des vies russes, et de la destruction causée au cœur de l'Europe du XXI^e siècle.

Si elle choisit de poursuivre l'exécution de ses plans, comme tout porte à le croire, la Russie supportera non seulement les conséquences de la guerre, mais aussi le blâme historique et la honte d'avoir envahi un pays voisin, alors que sa responsabilité en tant que grand pays et membre permanent du Conseil de sécurité l'appelle à travailler et à contribuer à préserver la paix et la sécurité, et non à la torpiller.

Nous réaffirmons notre appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris ses eaux territoriales.

En conclusion, je salue la présence du Représentant permanent de l'Ukraine à cette séance. Je voudrais lui dire, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple ukrainiens, qu'en ce moment le plus critique de leur histoire, ils ne sont pas seuls et que nous nous tenons fermement et sans réserve à leurs côtés et soutenons leur droit d'être libres et de choisir qui ils veulent être.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour sa position ferme et la puissance de ses remarques aujourd'hui devant l'Assemblée générale (voir A/76/PV.58) et pour ses paroles de ce soir.

Il y a quelques instants, j'ai parlé au Président Biden, qui m'a demandé de faire part, dans les termes les plus forts possibles, de son soutien indéfectible et du nôtre à l'Ukraine et à la séance d'urgence que le Conseil de sécurité a convoquée ce soir. En outre, il m'a demandé de faire savoir que les États-Unis et leurs alliés et partenaires continueront à répondre aux actions de la Russie dans l'unité, et avec clarté et conviction.

Nous sommes ici ce soir parce que nous pensons, tout comme l'Ukraine, qu'une nouvelle invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie est imminente. Ce soir, nous voyons les Russes fermer l'espace aérien, déplacer des troupes dans le Donbass et mettre des forces en position de combat. C'est un moment périlleux. Et nous sommes ici pour une raison et une seule : demander à la Russie de s'arrêter, de regagner l'intérieur de ses frontières, de renvoyer ses troupes, ses chars et

ses avions dans leurs casernes et leurs hangars, et d'envoyer ses diplomates à la table de négociation. Elle doit reculer du précipice avant qu'il ne soit trop tard.

La semaine dernière, les États-Unis ont informé le Conseil de sécurité et le monde entier (voir S/PV.8968) de ce que nous nous attendions à voir se dérouler. Nous avons dit que la Russie fabriquerait un prétexte pour une attaque. Depuis, nous avons assisté à de nombreux événements sous faux drapeau menés sur la ligne de contact dans le Donbass. Nous avons dit que la Russie convoquerait de manière dramatique des séances d'urgence aux plus hauts niveaux du Gouvernement russe. Nous l'avons tous vu lundi, avec la séance du Conseil de sécurité de la Fédération de Russie diffusée à la télévision d'État et tenue par le Président Poutine – un moment orchestré au cours duquel le Gouvernement russe a décidé de reconnaître en tant qu'« États indépendants » des territoires souverains d'Ukraine contrôlés par les mandataires de la Russie depuis 2014. La Russie a littéralement violé la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine en direct à la télévision devant le monde entier.

Nous avons dit que de fausses proclamations viendraient affirmer que la Russie devait défendre les russophones en Ukraine. C'est ce que nous avons entendu, et bien plus encore, lors du discours du Président Poutine lundi et lors du discours de l'Ambassadeur russe devant l'Assemblée générale aujourd'hui. Personne n'aurait pu prédire à quel point le Président Poutine, dans son discours, se montrerait menaçant, incitatif et irait aussi loin, puisqu'il a plaidé pour que le monde retourne au temps des empires et des colonies.

Enfin, nous avons dit qu'une attaque suivrait et qu'il fallait s'attendre à ce que les communications soient brouillées et que des cyberattaques mettent hors service les principales institutions ukrainiennes. La semaine dernière, nous avons attribué à la Russie des attaques par déni de service contre des banques ukrainiennes, et nous avons constaté une activité similaire ce matin, visant également des sites gouvernementaux. Et, au cours des dernières heures, nous avons reçu des rapports très inquiétants faisant état de logiciels malveillants destructeurs placés sur des centaines d'ordinateurs et exécutés sur au moins certains d'entre eux. Après cela, disions-nous, viendraient les bombes, les missiles, les soldats et les chars. Déjà, des soldats ont été déployés dans la région occupée de l'Ukraine.

Nous sommes ici ce soir parce que nous croyons que le reste est imminent. Ces dernières semaines, la Russie a qualifié nos prédictions d'hystériques. La Russie

disait que nous mentionnions. Elle disait que nous fournissions au monde de la désinformation. Les diplomates russes se sont même moqués de la souffrance humaine sur laquelle nous tirions la sonnette d'alarme, mais ce que nous avions annoncé s'est réalisé sous les yeux du monde entier.

Soyons donc clairs. Toutes les parties ne sont pas coupables ici. Appeler les deux parties à la désescalade revient à faire preuve de tolérance vis-à-vis de la Russie. La Russie est l'agresseur ici. L'attaque de la Russie contre l'Ukraine équivaut à une attaque contre les Nations Unies et contre chaque État Membre présent dans la salle ce soir.

Le Conseil de sécurité est chargé de statuer sur les menaces à la paix et à la sécurité. La Russie est en train de le contourner entièrement et de prendre les choses en main. Ce faisant, elle remet en cause cette institution et tous ceux qui y participent. Les États-Unis, l'Ukraine, ses alliés et partenaires en Europe, les fonctionnaires de l'ONU et tous les autres membres du Conseil de sécurité ont tous imploré à maintes reprises la Russie de s'asseoir à la table de négociation. Au lieu de cela, ce soir, la Russie a conduit son peuple, le peuple ukrainien et le monde au bord d'un conflit qui provoquera des souffrances humaines indicibles.

Je l'ai dit à l'Assemblée générale ce matin (voir A/76/PV.58), et je le répète ce soir : chaque jour, les Russes devraient se demander en ce moment même combien de vies russes Poutine va sacrifier pour ses ambitions cyniques. Les membres responsables du Conseil de sécurité vont présenter un front uni, et nous serons aux côtés de l'Ukraine. Nous le ferons malgré le fait qu'un membre permanent du Conseil de sécurité inconscient et irresponsable abuse de ses pouvoirs pour attaquer son voisin et subvertir l'ONU et notre système international.

Ce matin, à l'Assemblée générale, nous avons vu des dizaines de dirigeants du monde entier se lever pour défendre la Charte des Nations Unies et l'Ukraine contre les attaques éhontées de la Russie. C'est avec fierté que nous nous sommes tenus à leurs côtés. Aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de rencontrer le Ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Kuleba. Bon nombre des personnes réunies ici étaient dans la salle de l'Assemblée générale ce matin, lorsque l'allocution du Ministre des affaires étrangères Kuleba a été suivie d'applaudissements enthousiastes et nourris. Comme il n'a pas pu être présent ce soir, je voudrais conclure en me faisant l'écho de ses propos. Ce matin, il nous a tous avertis que :

« Personne ne pourra rester en dehors de cette crise si Poutine décide qu'il peut aller de l'avant et lancer une agression contre l'Ukraine. Vos

gouvernements et vos peuples devront faire face à des conséquences douloureuses, tout comme notre gouvernement et notre peuple. » (A/76/PV.58)

Il a raison. L'histoire nous l'a appris, et nous devons affronter cette menace de front – au Conseil, à l'ONU et dans nos capitales. Les Ukrainiens comptent sur nous. Ne les laissons pas tomber.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de leurs interventions.

Nous sommes ici ce soir pour demander à la Russie d'éviter la guerre. Depuis des mois, la Russie pointe un pistolet sur la tempe de l'Ukraine. Maintenant, le Président Poutine a le doigt sur la gâchette. Un conflit à grande échelle dans un pays de 44 millions d'habitants entraînera d'immenses souffrances, des pertes en vies humaines dans les deux camps et des conséquences humanitaires catastrophiques. Les membres du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Secrétaire général ont tous appelé cette semaine au respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Le monde appelle à la paix, mais la Russie fait la sourde oreille.

Qu'on ne s'y trompe pas : le Royaume-Uni sera sans concession. Nous serons sans concession quant à notre attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ni pour ce qui est de notre appui à la paix, à la prospérité et à la liberté démocratique du peuple ukrainien. Nous serons sans concession en ce qui concerne notre attachement aux buts et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies – surtout le principe fondateur de l'Organisation des Nations Unies, selon lequel nous devons « vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage ». Les actions de la Russie constituent une attaque contre la Charte. Et nous serons sans concession s'agissant de notre engagement en faveur de la recherche de la paix.

Nous sommes réunis ici, dans la salle du Conseil, pour la deuxième fois cette semaine. Le Premier Ministre et les Secrétaires d'État aux affaires étrangères et à la défense de mon pays ont déployé des efforts diplomatiques sans relâche. Cependant, nous avons également annoncé de nouvelles sanctions importantes contre la Russie, avec nos alliés – un ensemble de mesures ciblées contre certains des oligarques, des banques et des responsables politiques russes qui soutiennent le Président Poutine. Et nous allons renforcer les conséquences économiques si la Russie poursuit son agression.

Il est encore temps de revenir à la retenue, à la raison et à la désescalade. Mais il faut le faire maintenant.

M. de Rivière (France) : Je remercie le Secrétaire général pour sa mobilisation et pour son appel, que la France soutient pleinement.

À l'heure où nous parlons, la Russie est sur le point de provoquer le chaos en Ukraine, et de porter un coup injustifiable à la paix et la sécurité au cœur de l'Europe. Depuis plusieurs mois, le Président de la Fédération de Russie a patiemment préparé de quoi mener une offensive majeure contre l'Ukraine. Il a amassé des soldats et des armes à un niveau sans précédent depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Il a incité à la violence, par le mensonge et la désinformation. Il a nié jusqu'à la légitimité même de l'État ukrainien. Il a porté atteinte à la souveraineté et à l'intégrité de l'Ukraine, par la reconnaissance de l'indépendance de portions du territoire ukrainien.

Face à cette stratégie de menace et de déstabilisation, l'Ukraine a fait preuve d'une retenue admirable. Elle n'a pas cédé à la violence en dépit des incitations russes. Je veux redire notre solidarité avec le peuple ukrainien, comme l'a rappelé le Président Macron à son homologue ukrainien il y a quelques heures.

Face à cette stratégie de désordre et de confrontation, les dirigeants de l'Europe et des États-Unis ont démontré leur unité et redoublé d'efforts pour proposer une issue diplomatique. Le Président Macron, en lien avec le Chancelier Scholz et de nombreux partenaires, y ont pris toute leur part. Ils ont fait part de leur disponibilité à construire, avec la Russie, une architecture de sécurité renouvelée pour l'Europe.

La France condamne avec force la stratégie de provocation à la guerre du Président russe. Nous entendons l'appel du peuple ukrainien, porté par le Président Zelenskyy dans son adresse à la nation il y a quelques heures : les Ukrainiens veulent la paix. Ils souhaitent une relation de bon voisinage avec la Russie, à l'image des relations familiales et personnelles qui unissent tant de Russes et d'Ukrainiens.

La communauté internationale a, de manière unie, fait entendre sa voix aujourd'hui à l'Assemblée générale. C'est celle du respect de la Charte des Nations Unies, celle du règlement pacifique des conflits, celle de la diplomatie. Elle fait écho aux déclarations claires du Secrétaire général.

Nous appelons une nouvelle fois la Fédération de Russie à suivre cette voie, à revenir sur sa décision de reconnaissance des entités séparatistes de l'est de l'Ukraine et à rappeler ses soldats.

Nous appelons chacun des membres du Conseil à agir en responsabilité et à soutenir de manière résolue toutes les initiatives visant à prévenir les violations de la Charte des Nations Unies et à y mettre un terme.

Si la Russie confirme le choix de la guerre, elle devra en assumer toutes les responsabilités et en payer le prix.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de leurs observations très lucides en début de séance.

Ce soir, alors que nous sommes réunis autour de cette table, nous risquons de sombrer dans un conflit de grande ampleur en Europe, un conflit qui aurait des implications majeures pour le monde entier. Ce soir, les principes fondamentaux de l'ONU, principes dans lesquels nous avons foi, sont attaqués.

En Irlande, nous connaissons l'importance de l'ordre international fondé sur des règles. Nous savons l'importance de respecter la voix et l'intégrité de tous les pays, grands ou petits. Plus fondamentalement encore, nous connaissons la valeur de la paix. Nous pensons qu'un État qui menace de recourir, et qui recourt, à la force létale contre un autre État pour obtenir ce qu'il veut ou pour élargir son territoire ne règlera rien.

De par son histoire, l'Irlande est profondément consciente que ce sont le dialogue et le respect qui permettent de régler les différends. Ce soir, c'est cela qui motive notre solidarité avec l'Ukraine. Autour de cette table, nous avons la responsabilité collective – l'obligation, même – de maintenir la paix et la sécurité internationales, rien de moins. Cela signifie que nous devons défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les États Membres de l'ONU.

Soyons clairs : les frontières internationalement reconnues de l'Ukraine n'ont pas changé. La décision russe de reconnaître comme entités indépendantes les zones non contrôlées par le Gouvernement des régions ukrainiennes de Donetsk et de Louhansk ne modifie pas ces frontières d'un iota. Les frontières n'ont pas changé en 2014 et elles n'ont pas changé cette semaine. Nous exhortons la Fédération de Russie à revenir immédiatement sur cette décision.

Nous exhortons la Fédération de Russie à s'abstenir de toute nouvelle escalade ou action unilatérale qui ne ferait qu'aggraver la crise. Ce soir, la voie de la diplomatie et du dialogue que nous appelons depuis si longtemps à privilégier s'est dangereusement rétrécie.

Les principes que consacre la Charte des Nations Unies et qui nous sont chers ont d'ores et déjà été violés. Ils risquent à présent de l'être encore davantage.

L'heure est venue de faire preuve du courage nécessaire pour s'éloigner du précipice et revenir au dialogue et à la diplomatie. Le recours à l'agression militaire n'a aucune place dans notre monde moderne. N'avons-nous tiré aucun enseignement de notre histoire ? L'ONU est née des cendres de deux guerres mondiales. Les destructions aberrantes vécues à cette époque découlaient de la conviction que la loi du plus fort, militairement, l'emportait. Transposée aux armements modernes, une telle philosophie sèmerait la dévastation et la souffrance humaine et toucherait des millions d'innocents.

Ce soir, nous sommes solidaires du peuple ukrainien. Ce soir, nous sommes solidaires de la Charte des Nations Unies. Nous sommes solidaires de tous ceux qui, même en cette heure sombre, ont encore le courage de vouloir nous éloigner du précipice et l'espoir que nous y parviendrons. Recourir à la conquête militaire, c'est-à-dire qu'un État impose unilatéralement sa volonté à un autre et annexe des pans de son territoire, n'a absolument aucune place au XXI^e siècle.

Il est encore possible de faire le choix d'abandonner le sentier de la guerre pour emprunter celui de la diplomatie et du dialogue. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier le Secrétaire général de son exposé sur l'évolution de la situation dans les régions de l'est de l'Ukraine.

Le Conseil de sécurité s'est réuni il y a deux jours pour en discuter (voir S/PV.8970). Nous avons appelé à œuvrer d'urgence à l'apaisement des tensions et souligné qu'une diplomatie soutenue et ciblée était nécessaire pour régler toutes les questions y afférentes.

Nous constatons à regret, cependant, que c'est en vain que la communauté internationale a appelé à laisser le temps aux récentes initiatives des parties pour désamorcer les tensions. La situation menace de dégénérer en une crise majeure. Nous exprimons notre profonde inquiétude face à cette évolution qui, si elle n'est pas abordée avec précaution, pourrait bien compromettre la paix et la sécurité de la région.

Nous appelons à une désescalade immédiate et à s'abstenir de toute autre action susceptible de contribuer à aggraver la situation. Nous appelons toutes les parties à redoubler d'efforts pour rapprocher leurs

intérêts divergents. Je tiens à souligner que les intérêts de sécurité légitimes de toutes les parties doivent être pleinement pris en compte.

À l'ONU, l'Inde a toujours plaidé en faveur d'un règlement pacifique des différends, conformément au droit international et aux accords conclus par les parties concernées.

Je souligne une fois encore que plus de 20 000 ressortissants indiens, dont des étudiants, se trouvent dans différentes régions de l'Ukraine, notamment dans les zones frontalières. Nous facilitons actuellement le retour de tous les ressortissants indiens, y compris les étudiants, en tant que de besoin.

Nous sommes convaincus que la solution passe par un dialogue diplomatique nourri entre les parties concernées. Dans l'intervalle, nous soulignons avec force qu'il est vital que toutes les parties maintiennent la paix et la sécurité internationales en faisant preuve de la plus grande retenue.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe de leurs exposés.

Pour la quatrième fois en moins d'un mois, le Conseil de sécurité se réunit sur la situation en Ukraine. À la lumière des tensions alarmantes observées récemment, mon pays a adopté une position appelant à privilégier la désescalade et les efforts visant à trouver un règlement pacifique à la crise actuelle.

Dans ce contexte, nous tenons à souligner les points suivants.

Premièrement, nous réaffirmons qu'il faut engager un dialogue de bonne foi tout en intensifiant les efforts diplomatiques à tous les niveaux pour étayer les perspectives d'une paix ancrée dans le droit international. Nous réaffirmons que les Accords de Minsk constituent toujours un bon point de départ pour trouver une solution pacifique à la crise et maintenir la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Deuxièmement, nous soulignons l'importance d'adhérer aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et le droit international, en particulier le règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques et le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale des États. Observer ces principes et se conformer à la Charte des Nations Unies, voilà l'axe central qui permettra de trouver une solution durable et pacifique à la crise actuelle.

Troisièmement, nous réaffirmons que la situation tendue dans l'est de l'Ukraine pourrait aggraver des conditions déjà extrêmement difficiles pour les civils. En outre, les obstacles, qui entravaient déjà l'acheminement de l'aide humanitaire à certaines personnes dans le besoin avant les récentes tensions, notamment dans les zones proches de la ligne de contact dans l'est de l'Ukraine, perdurent.

Toute nouvelle escalade risque de faire empirer la situation humanitaire pour un plus grand nombre de civils encore. Aussi insistons-nous sur l'importance de la désescalade et de l'instauration d'un cessez-le-feu. À cet égard, nous exhortons toutes les parties à ne pas entraver l'accès à l'aide humanitaire ni la circulation des civils dans les zones de conflit, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

Pour terminer, mon pays réaffirme l'importance de la désescalade, du dialogue constructif et de la poursuite des efforts pour parvenir à des solutions pacifiques conformes au droit international et à la Charte des Nations Unies.

Mme Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de leurs importantes déclarations.

Nous sommes confrontés à la perspective effroyable d'une guerre majeure en Europe. La Norvège condamne fermement la décision du Président Poutine d'envoyer des troupes russes dans les régions de Donetsk et de Louhansk ainsi que sa dernière annonce concernant le lancement d'une opération militaire spéciale. Ces décisions sont injustifiées, non provoquées et irresponsables. Nous demandons à la Russie de revenir sur ces décisions et de retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces militaires du territoire de l'Ukraine et des zones proches de ses frontières internationalement reconnues.

Nos pensées vont aux personnes qui ont déjà trop souffert à cause de ce conflit et à toutes celles et tous ceux qui craignent que demain soit bien pire encore.

Nous engageons toutes les parties à respecter strictement les dispositions pertinentes du droit international humanitaire, qui appellent à la protection des civils, y compris le personnel humanitaire, et des infrastructures civiles, et à l'acheminement d'une aide humanitaire sûre, rapide et sans entrave aux personnes dans le besoin en Ukraine.

Comme le Secrétaire général l'a clairement indiqué, la décision de la Fédération de Russie de reconnaître la prétendue indépendance des régions

de Donetsk et de Louhansk constitue une violation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Ukraine et est incompatible avec les principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Je voudrais rappeler les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, qui sont aujourd'hui menacés. La Charte s'applique à tous les pays, y compris la Russie.

Aujourd'hui, à l'Assemblée générale (voir A/76/PV.58), les États Membres du monde entier ont instamment encouragé les parties à poursuivre les négociations en vue de parvenir à un règlement pacifique du conflit, dans le respect du droit international et de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

La Norvège exhorte la Russie, en tant que partie aux Accords de Minsk et partie au conflit, à respecter ses engagements, à se conformer au droit international et à reprendre la voie de la diplomatie. La Russie a pris un engagement clair, celui de rechercher un règlement pacifique de ce conflit, et elle doit l'honorer.

Nous saluons la retenue dont fait preuve l'Ukraine face à la multiplication des provocations et à la poursuite des efforts de déstabilisation.

Pour terminer, je réaffirme une fois de plus l'appui indéfectible de la Norvège à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La situation en Ukraine est à un point critique. La Chine suit de près les événements. Dans le contexte actuel, toutes les parties concernées doivent faire preuve de retenue et s'abstenir de toute nouvelle escalade des tensions. Nous estimons que la porte demeure ouverte pour une solution pacifique à la question de l'Ukraine et qu'elle doit le rester.

La Chine a souligné à plusieurs reprises que la question de l'Ukraine s'inscrivait dans un contexte historique complexe et que la situation actuelle était le résultat de la conjonction de nombreux facteurs. La position de la Chine sur la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États n'a pas varié. Les objectifs et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies doivent être défendus conjointement. Nous nourrissons l'espoir que toutes les parties concernées garderont leur sang-froid, resteront rationnelles et s'engageront à renforcer le dialogue et les consultations afin de régler les questions pertinentes comme il se doit par la négociation et de répondre aux préoccupations légitimes de chacun en matière de sécurité, conformément aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Il est particulièrement important à cette heure de s'abstenir d'attiser les tensions. La Chine continuera de promouvoir les pourparlers de paix à sa façon et salue et encourage tous les efforts visant à trouver une solution diplomatique.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, des informations qu'ils ont fournies au Conseil de sécurité et des observations formulées ce soir.

Les informations reçues sur les mouvements de troupes dans certaines zones de Donetsk et de Louhansk en Ukraine sont extrêmement préoccupantes. Le recours à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique d'un État Membre de l'Organisation des Nations Unies est inacceptable.

Dans les circonstances actuelles, le Conseil de sécurité doit agir conformément à son objectif principal en tant que responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales en vertu de la Charte des Nations Unies. Dans l'exercice de cette responsabilité, son action doit avoir pour but de réduire les tensions et d'appuyer les parties dans leurs négociations. C'est là que réside notre rôle central.

Le recours aux armes et à l'affrontement ne peut conduire à une paix durable. À cet égard, nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'accroître encore les tensions sur le terrain. L'heure n'est pas à la rhétorique belliqueuse ni aux menaces militaires, mais à un véritable engagement dans un processus diplomatique. Les moyens de négociation n'ont pas été épuisés.

La désescalade immédiate est d'une importance capitale. Cela signifie, entre autres, le retrait complet et inconditionnel de toutes les forces militaires en tant que mesure efficace de prévention et d'élimination des menaces à la paix. Les parties doivent respecter les termes des Accords de Minsk, surtout en ce qui concerne l'appel à un cessez-le-feu complet. La Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe peut aider à vérifier, à répertorier et à signaler toute violation du cessez-le-feu si elle obtient un accès illimité.

Qui plus est, les parties doivent permettre l'accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin. La protection des civils, y compris le personnel humanitaire et les personnes en situation de vulnérabilité, doit être respectée sans condition.

Nous en appelons une nouvelle fois aux parties pour qu'elles travaillent de manière constructive dans toutes les instances pertinentes, telles que le format Normandie et le Groupe de contact trilatéral. Les négociations doivent tenir compte des principes consacrés par la Charte des Nations Unies, notamment la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de ses États Membres.

Les négociations doivent également, d'une part, prendre en considération les préoccupations de sécurité de toutes les parties au conflit et, d'autre part, viser à créer les conditions adéquates pour un dialogue politique inclusif qui reflète la diversité et inclue la représentation de tous les peuples de la région.

Le Brésil ne sous-estime pas la complexité de la situation actuelle, mais nous insistons sur l'importance du dialogue, car c'est la seule façon de parvenir à un règlement durable de ce conflit. Il y a trop d'enjeux ici, surtout la vie de nombreux civils. Nous devons, pour eux, faire tous les efforts possibles pour amener cette crise à une solution pacifique.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo pour leurs exposés importants.

Le Ghana est reconnaissant au Secrétaire général pour ses déclarations claires sur la situation en Ukraine, pour la défense de la Charte des Nations Unies, de l'ordre international fondé sur des règles et de notre dispositif de sécurité collective. Les événements qui se déroulent actuellement en Ukraine sont effectivement alarmants. La situation a des implications non seulement pour l'Ukraine et ses voisins immédiats, mais aussi pour tous nos pays. La sécurité est indivisible et l'insécurité d'un seul est l'insécurité de tous.

Comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration au Conseil de sécurité lundi soir (voir S/PV.8970), le Ghana regrette profondément la décision de la Fédération de Russie de reconnaître « tout naturellement » les régions non contrôlées par le Gouvernement ukrainien et d'envoyer des troupes dans ces régions. Nous sommes également profondément préoccupés par les implications de ces décisions. Nous pensons que la Fédération de Russie a tourné le dos aux Accords de Minsk et à la voie du dialogue indispensable pour répondre à toutes les préoccupations que nous avons concernant la mise en œuvre des Accords et les problèmes de sécurité qui y sont liés.

Cependant, nous avons lu un rapport ce matin – la déclaration attribuée au Président de la Fédération de Russie – selon lequel son pays était toujours ouvert à la diplomatie. Nous demandons instamment que cet engagement proclamé en faveur de la diplomatie, auquel la Fédération de Russie a fait allusion, s'accompagne d'actions concrètes qui désamorcent la situation sur le terrain et favorisent un climat de dialogue. Nous observons avec inquiétude le risque qu'une escalade de la situation en Ukraine fait peser sur la paix mondiale, et nous rappelons que ceux qui choisissent la voie du conflit plutôt que celle de la paix assumeront les conséquences de leurs actes.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état du début d'une guerre hybride contre l'Ukraine, notamment des tentatives de cyberattaques contre certaines de ses infrastructures critiques. Pour désamorcer la situation, nous demandons instamment à la Fédération de Russie de reconsidérer toute intention de déplacer des troupes dans les régions orientales de l'Ukraine en réponse à la prétendue demande d'intervention des dirigeants des régions séparatistes.

De par sa nature, le maintien de la paix exige le consentement des parties et l'impartialité de la force de maintien de la paix. La présence des troupes russes dans l'est de l'Ukraine à l'heure actuelle ne répondrait pas à ces exigences. S'il y a un réel besoin, le Conseil de sécurité devrait être saisi de la question.

Nous appelons au calme et demandons à toutes les parties de maintenir le cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine. Nous sommes particulièrement préoccupés par la forte intensité des violations du cessez-le-feu ces derniers jours et leurs conséquences pour les populations civiles de la région du Donbass. Nous rappelons à toutes les parties la nécessité de respecter le droit international et le droit international humanitaire et nous les exhortons à garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire dans les zones contrôlées par le Gouvernement et les zones non contrôlées par le Gouvernement. Nous condamnons toute activité militaire qui viserait délibérément les civils et les infrastructures civiles et nous rappelons à toutes les parties la responsabilité personnelle qui leur incombe en vertu du droit international.

C'est peut-être une évidence, mais cela vaut néanmoins la peine d'être répété : le Ghana soutient sans réserve la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, Membre de bonne foi de l'Organisation des Nations Unies, dont l'appartenance à l'Organisation lui donne des garanties sur ses frontières internationalement reconnues – les mêmes frontières avec lesquelles elle a

rejoint l'Organisation. Nous sommes bien conscients que les événements qui se déroulent actuellement dans les régions orientales de l'Ukraine n'apporteraient un gain stratégique à aucune des parties, et nous encourageons les efforts visant à répondre aux intérêts immédiats et à long terme par la diplomatie et le dialogue. Comme le préconise le Préambule de la Charte des Nations Unies, nous rappelons à toutes les parties de pratiquer la tolérance, de vivre en paix les unes avec les autres dans un esprit de bon voisinage.

Enfin, nous saisissons cette occasion pour exhorter tous les États Membres à faire preuve de retenue à l'égard des différentes situations non réglées mais acceptées dans le monde entier et à maintenir le mécanisme de sécurité collective établi par la Charte des Nations Unies. Les différends qui existent dans les relations internationales doivent être réglés par des moyens pacifiques et légaux.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour son appel urgent à la paix et la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour son exposé.

En cette heure grave, le Kenya continue d'appeler au respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de l'Ukraine, conformément aux principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Le Kenya est profondément préoccupé par l'escalade rapide des risques de conflit à la suite de la reconnaissance de Donetsk et de Louhansk comme États indépendants par la Fédération de Russie, et par la poursuite de l'escalade militaire. Nous sommes préoccupés par le fait qu'il existe un risque sérieux qu'un conflit enveloppant l'ensemble de la région du Donbass se produise, si les tendances actuelles se maintiennent. Une telle évolution entraînerait instantanément d'importantes pertes en vies humaines, une crise humanitaire et un mouvement de population à grande échelle, de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Le Kenya appelle d'urgence toutes les parties au calme et leur demande de s'engager à protéger les civils et les biens civils contre toute action contraire au droit international et au droit international humanitaire. Nous continuons de croire qu'il est encore possible pour la diplomatie de trouver une solution à cette dangereuse crise. Les mesures diplomatiques requises devraient viser, à court terme, une désescalade de la situation et la limitation de toutes les manœuvres militaires afin d'éviter de déclencher un conflit plus large. Pour que cela se produise, il faut également qu'il y ait un engagement déclaré en faveur

de négociations entre l'OTAN et la Fédération de Russie à moyen et à long terme. Un tel engagement nécessitera une vision permettant de concevoir une architecture de sécurité viable pour l'Europe, qui protège la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine et d'autres États, tout en étant sensible aux préoccupations de toutes les parties concernées.

Nous voulons croire que cette assemblée, à la lumière de son passé historique, conserve la sagesse et les moyens d'empêcher une guerre catastrophique. Nous avons confiance dans le fait que la Charte des Nations Unies, adoptée dans son ensemble, protège l'Ukraine et tous les pays, non seulement ceux qui disposent de moyens militaires modestes, mais aussi les puissances nucléaires du monde. Si l'on considère le passé récent des guerres entreprises par choix et lorsque la Charte et le droit international ont été violés, la sûreté et la sécurité de toutes les parties ont fini par être tragiquement compromises.

La composition de cet organe a été fondamentalement façonnée par les États qui sont sortis victorieux de la Seconde Guerre mondiale. Ce faisant, la Charte leur conférait une responsabilité particulière qui reflétait les sacrifices qu'ils avaient consentis pour vaincre un mal sans égal pour l'humanité. Nous croyons que les dirigeants qui ont conçu le système multilatéral actuel avaient tiré une grande leçon d'humilité de la guerre catastrophique à laquelle ils avaient survécu, à tel point qu'ils ont érigé l'égalité souveraine des États en pilier central de l'Organisation des Nations Unies. À ce titre, nous demandons instamment à tous les Membres de se souvenir des ruines de la guerre qu'ont connues la plupart des États assis autour de cette table. C'est dans ce moment de péril que nous pouvons changer radicalement de cap et nous engager à nouveau en faveur de la Charte que nos prédécesseurs nous ont léguée. Ce réengagement serait en grande partie facilité si nous écoutions le Secrétaire général et utilisions ses bons offices pour qu'ils donnent les résultats pour lesquels ils ont été conçus.

Dans les jours à venir, nous espérons que nous observerons une désescalade dans le Donbass et que tout sera mis en œuvre pour protéger la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine. Nous espérons en outre que nous bénéficierons du leadership visionnaire dont le monde a besoin aujourd'hui pour s'engager dans la négociation d'une architecture de sécurité européenne durable qui réduise la perception de la menace et favorise la coopération.

M. Biang (Gabon) : Je remercie le Secrétaire général pour son adresse, ainsi que la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, pour les informations fournies.

C'est la quatrième fois en trois semaines que le Conseil se réunit pour débattre de la situation en Ukraine. Nous nous réunissons cette nuit, 48 heures après notre dernière séance (voir S/PV.8970), parce que l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale de l'Ukraine ont été violées. Nous nous réunissons ce soir parce que d'innombrables vies humaines, des femmes et des enfants, sont pris dans l'étau de la violence meurtrière et des affrontements dans l'est de l'Ukraine, engendrant un exode massif, qui met en péril la dignité et la survie de ces populations. Nous nous réunissons ce soir parce que, une fois de plus, le spectre d'une guerre, dont l'ampleur des conséquences est redoutée, plane sur toute une région et parce que nous redoutons une invasion imminente de l'Ukraine.

Au moment où nous rejetons les atteintes aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, il est important que notre élan nous conduise encore plus loin vers le respect de l'intégralité des dispositions de la Charte des Nations Unies, et que l'attention de la communauté internationale soit portée, avec le même engagement et avec la même ardeur, dans toutes les situations et toutes les régions du monde où la sécurité et la dignité des peuples sont menacées.

La décision de la Russie de reconnaître la souveraineté des Républiques autoproclamées de Donetsk et de Louhansk est lourde de conséquences pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Elle met à mal la pertinence et la mise en œuvre des Accords de Minsk et elle accrédite les craintes récurrentes d'une action militaire imminente contre l'Ukraine.

Mon pays demeure fermement attaché au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État. Le strict respect de ces principes cardinaux, consacrés par la Charte des Nations Unies et l'Acte constitutif de l'Union africaine, constitue le ciment de notre contrat social, en tant que membres de la communauté internationale. Nous demeurons convaincus que l'intense activité diplomatique et les différentes démarches politiques de ces dernières semaines finiront par faire prévaloir la logique du dialogue face à celle de la confrontation, et contribueront à éviter l'irréparable.

Il y a huit ans, dans un contexte analogue à celui qui nous réunit aujourd'hui, 52 États Membres des Nations Unies se sont abstenus lors de l'adoption

de la résolution 68/262 de l'Assemblée générale, alors que les mêmes principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies qui nous réunissent aujourd'hui et dont nous déplorons le non-respect, étaient violés. Ce refus de s'aligner, au-delà des pressions subies par les délégations à New York comme dans les capitales à cette époque, pas si lointaine, traduit une certaine incompréhension et, peut-être, une lassitude d'une frange significative de la communauté internationale vis-à-vis de la persistance de zones d'influence que l'on croyait surannées après la décolonisation et la chute du mur de Berlin. Malheureusement, cette terrible réalité se révèle résiliente dans plusieurs parties du monde, notamment en Afrique, en Asie, en Amérique et, aujourd'hui, en Europe.

Le Conseil a besoin de garantir le respect des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, en particulier le règlement pacifique des différends, le respect de l'intégrité territoriale des États et la souveraineté nationale. Mon pays appelle à un cessez-le-feu immédiat et à la désescalade, ainsi qu'au sens de la responsabilité, en privilégiant les issues pacifiques pour le règlement des différends, conformément à la Charte des Nations Unies, et demande aux parties à protéger les civils et les infrastructures civiles et à s'abstenir de toute action pouvant entraver le déploiement de l'aide humanitaire pour les populations qui en ont besoin.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la conviction de mon pays pour un ordre international fondé sur des règles et non sur la loi du plus fort. Nous exhortons l'ensemble des parties à ne pas rompre le fil du dialogue et à saisir toutes les opportunités susceptibles de ramener la paix en Ukraine.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Mon pays se félicite de la présence du Secrétaire général dans cette salle et de l'appel qu'il a lancé, que nous appuyons.

Nous remercions également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo pour les informations actualisées qu'elle a fournies.

Le Mexique regrette que, malgré les nombreux appels de la communauté internationale, les tensions autour de l'Ukraine, au lieu de diminuer, aient augmenté. C'est pourquoi nous sommes obligés de nous réunir à nouveau ici ce soir.

Tous les États, en ratifiant la Charte des Nations Unies, se sont engagés à respecter la souveraineté, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale des États. En tant que membres du Conseil de sécurité, c'est à nous

qu'incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il en découle l'obligation de veiller à ce que le Conseil de sécurité puisse s'acquitter de son mandat et de veiller au respect de la Charte des Nations Unies.

Le Mexique appuie toutes les déclarations du Secrétaire général et exhorte les parties à faire usage des bons offices proposés par le Secrétaire général.

Le Président du Mexique a déclaré ce matin même que nous ne pouvons pas accepter l'invasion d'un pays par un autre, car cela est contraire au droit international. Nous rappelons, une fois encore, que la Russie a déclaré avec force il y a quelques jours, ici même, devant la communauté internationale, qu'elle n'envahirait pas l'Ukraine (voir S/PV.8970). L'annonce récente d'une opération spéciale est en contradiction avec cette déclaration.

Si une invasion avait lieu, elle constituerait un acte d'agression, conformément à la résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée générale. Nous ne cesserons d'appeler à la détente, à la diplomatie et au dialogue. Une solution diplomatique est le seul moyen d'éviter de sombrer dans l'abîme que représenterait une guerre en Europe.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous avons eu une journée intense aujourd'hui, en termes de discussions sur la crise en Ukraine. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit ce matin à l'Assemblée générale (voir A/76/PV.58). Je peux seulement déclarer avec regret que, finalement, nos messages à Kiev sur la nécessité de mettre fin aux provocations contre les Républiques populaires de Lougansk et de Donetsk n'ont pas été entendus.

Il semble que nos collègues ukrainiens, qui ont récemment été armés et encouragés par certains États, sont toujours dans l'illusion, qu'avec la bénédiction de leurs parrains occidentaux, ils peuvent parvenir à une solution militaire au problème du Donbass. Sinon, il est difficile d'expliquer l'intensification des bombardements et des actes de sabotage sur le territoire des Républiques.

Au cours des dernières 24 heures, la Mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a enregistré près de 2000 violations du cessez-le-feu, dont près de 1500 explosions. Les habitants de Donetsk et de Lougansk sont toujours contraints de chercher refuge dans des sous-sols. L'afflux de réfugiés en Russie se poursuit. Bref, la nature des provocations des forces armées ukrainiennes n'a pas changé. Les membres

préfèrent en faire abstraction et répéter les fables ukrainiennes selon lesquelles les habitants de Donetsk se bombardent eux-mêmes.

Il n'est pas surprenant que les souffrances, qui ne cessent d'augmenter, des habitants de la région du Donbass ne semblent pas toucher nos collègues occidentaux. Lors du débat d'aujourd'hui à l'Assemblée générale, ils n'ont eu aucun mot de compassion ou de sympathie pour eux. C'est comme si, pour eux, ces 4 millions de personnes n'existaient pas.

Je voudrais rappeler que le principe de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, que l'on nous accuse de violer aujourd'hui en ce qui concerne l'Ukraine, selon la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les États, adoptée en 1970, doit être strictement respecté à l'égard de tout État

« se conduisant conformément au principe de l'égalité des droits et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes... et doté ainsi d'un gouvernement représentant l'ensemble du peuple appartenant au territoire sans distinction de race, de croyance ou de couleur. »

Cela ne décrit pas le Gouvernement actuel de l'Ukraine.

La tragédie en Ukraine a commencé juste après le coup d'État illégal de Maïdan en 2014, lorsqu'au lieu d'engager le dialogue avec la population russophone d'Ukraine, le nouveau Gouvernement a lâché sur elle des armes et l'aviation. Il existe une abondance d'informations et de preuves à cet égard, mais nos collègues occidentaux ont choisi de ne pas en tenir compte.

Aujourd'hui et hier, et le jour avant cela, nous nous sommes efforcés d'expliquer aux membres la logique qui sous-tendait les décisions prises par les dirigeants russes concernant la reconnaissance de la République populaire de Lougansk et de la République populaire de Donetsk, et avons mis en exergue la nécessité d'assurer la paix et la sécurité dans ces territoires. Mais ils n'ont pas voulu nous écouter et ils ne le veulent toujours pas. Pour nos collègues occidentaux, les personnes vivant dans le Donbass ne sont rien d'autre qu'une monnaie d'échange dans un jeu géopolitique visant à affaiblir la Russie et à rapprocher le bloc de l'OTAN de ses frontières. Alors que pour nous, ce sont des femmes, des enfants, des personnes âgées qui se cachent des bombardements et des provocations de l'Ukraine depuis huit ans. Pour nous, ce sont des Ukrainiens qui souffrent sous le joug de l'oppression du Gouvernement de Maïdan.

Voilà en quoi diffèrent nos approches. À moins de changer de perspective géopolitique, on ne pourra jamais nous comprendre. Mais celles et ceux pour qui ces décisions ont été prises et qui au cours des huit dernières années ont été oubliés et méprisés par certains et qualifiés de séparatistes prorusses et de terroristes nous en seront éternellement reconnaissants. Voilà ce qui compte vraiment important pour nous.

Je tiens à réaffirmer que la crise actuelle autour de l'Ukraine trouve son origine dans les agissements de l'Ukraine elle-même, qui sabote depuis des années ses engagements directs au titre de l'ensemble de mesures en vue de l'application des Accords de Minsk. La semaine dernière encore, nous espérions que Kiev reviendrait à la raison et mettrait enfin en œuvre les engagements pris en 2015. Pour cela, il fallait avant tout engager un dialogue direct avec Donetsk et Louhansk. Mais nous avons à nouveau eu confirmation que l'Ukraine n'était pas disposée à nouer un tel dialogue ni à prendre les mesures nécessaires pour accorder au Donbass le statut spécial prévu dans les Accords de Minsk, une position appuyée par ses parrains occidentaux. Tout cela a fini par nous convaincre que nous n'avions tout simplement pas le droit de laisser les habitants du Donbass souffrir plus longtemps.

Je l'ai déjà dit, les provocations ukrainiennes contre la population du Donbass n'ont pas cessé, elles se sont même intensifiées. C'est pourquoi les dirigeants des Républiques populaires de Lougansk et de Donetsk se sont tournés vers nous pour nous demander une aide militaire conformément aux accords bilatéraux de coopération qui ont été signés au moment de la reconnaissance de ces deux républiques. C'est une étape logique qui découle des agissements du régime ukrainien.

Simultanément à la présente séance, le Président russe Vladimir Poutine a prononcé un discours dans lequel il a déclaré avoir décidé de lancer une opération militaire spéciale dans le Donbass. Nous n'en connaissons pas encore tous les détails, mais je voudrais livrer brièvement au Conseil son raisonnement. Il ressort clairement de son message que l'occupation de l'Ukraine ne fait pas partie de nos plans. L'objectif de cette opération spéciale est de protéger les personnes qui ont été soumises à des abus et à un génocide par le régime de Kiev pendant huit ans. À cette fin, nous œuvrons à la démilitarisation et à la dénazification de l'Ukraine et traduirons en justice les auteurs de nombreux crimes sanglants contre des civils, y compris des citoyens de la Fédération de Russie.

Cette décision a été prise conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et autorisée par le Conseil de la Fédération de Russie en application du

Traité d'amitié et d'assistance mutuelle signé avec les Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk. Nous recevons beaucoup d'informations à ce sujet, qui doivent encore être analysées. Nous tiendrons le Conseil informé.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Avant d'essayer de prononcer certaines parties de la déclaration que j'ai apportée ici ce soir, dont la majeure partie est déjà obsolète depuis 22 heures, heure de New York, je voudrais citer le paragraphe 1 de l'Article 4 de la Charte des Nations Unies, qui dispose ce qui suit :

« Peuvent devenir Membres des Nations Unies tous autres États pacifiques qui acceptent les obligations de la présente Charte et, au jugement de l'Organisation, sont capables de les remplir et disposés à le faire ».

La Russie ne peut remplir aucune de ces obligations. Il y a trois minutes, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie a confirmé que son président avait déclaré la guerre à mon pays.

Par conséquent, avant de donner lecture de certaines parties de ma déclaration, je voudrais profiter de la présence du Secrétaire général et lui demander de distribuer aux membres du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale les mémorandums juridiques du Conseiller juridique de l'ONU, datés de décembre 1991, et en particulier celui du 19 décembre 1991, que nous essayons d'obtenir du Secrétariat depuis très longtemps et qu'on nous refuse.

Le paragraphe 2 de l'Article 4 de la Charte prévoit que,

« L'admission comme Membre des Nations Unies de tout État remplissant ces conditions se fait par décision de l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité ».

Je demande au Secrétaire général de bien vouloir donner l'instruction au Secrétariat de distribuer aux membres du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale la décision du Conseil de sécurité, en date de décembre 1991, recommandant l'adhésion de la Fédération de Russie à l'Organisation, ainsi que la décision de l'Assemblée générale, en date de décembre 1991, dans laquelle l'Assemblée générale accueille la Fédération de Russie au sein de l'ONU.

Ce serait un miracle si le Secrétariat était capable de produire de telles décisions. Rien dans la Charte des Nations Unies ne parle de continuité comme moyen détourné pour entrer dans l'Organisation.

En venant ici il y a environ une heure, mon intention était de demander à l'Ambassadeur russe de confirmer officiellement que les troupes russes ne commenceraient pas à tirer sur les Ukrainiens aujourd'hui ni ne passeraient à l'offensive. C'est devenu inutile il y a 48 minutes, parce qu'il y a environ 48 minutes, son président a déclaré la guerre à l'Ukraine. Je voudrais donc demander à l'Ambassadeur de la Fédération de Russie de confirmer officiellement qu'en ce moment même, ses troupes ne sont pas en train de bombarder les villes ukrainiennes ni de faire une incursion sur le territoire de l'Ukraine. Il a un téléphone portable ; il peut appeler M. Lavrov maintenant. Nous pouvons faire une pause pour qu'il puisse sortir et l'appeler.

S'il n'est pas en mesure de le confirmer, la Fédération de Russie devrait renoncer à ses responsabilités de Président du Conseil de sécurité et les transmettre à un membre légitime du Conseil de sécurité qui respecte la Charte. Je demande aux membres du Conseil de sécurité de convoquer immédiatement une séance d'urgence afin d'examiner tous les projets de décision nécessaires pour arrêter la guerre. Il est trop tard pour parler de l'escalade – trop tard. Le Président russe a officiellement déclaré la guerre. Dois-je montrer la vidéo du Président Poutine ?

Dois-je le faire tout de suite, pour que vous soyez en mesure de le confirmer, Monsieur le Président ?

Ne m'interrompez pas, s'il vous plaît.

Le Président (*parle en anglais*) : Alors ne me posez pas de questions pendant votre déclaration. Veuillez continuer.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : La Russie a déclaré la guerre. Le Conseil a la responsabilité d'arrêter cette guerre. Je demande donc à toutes les personnes ici présentes de faire tout leur possible pour arrêter la guerre. Ou bien dois-je passer la vidéo montrant le Président russe déclarer la guerre ?

Le Président (*parle en russe*) : Je parle en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie. Je n'ai pas l'intention de répondre aux questions posées, parce que j'ai déjà dit tout ce que je savais à ce stade. Et je n'ai pas l'intention de réveiller le Ministre Lavrov à cette heure.

Comme nous l'avons dit, nous fournirons des informations sur le déroulement des événements. Je

précise qu'il convient de ne pas parler de guerre ; il s'agit d'une opération militaire spéciale dans le Donbass.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne.

M^{me} Leendertse (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons au moment précis où se produit une escalade militaire telle que nous n'en avons pas connu en Europe depuis plus d'une génération. Le Président de la Fédération de Russie a annoncé une opération militaire sur le territoire ukrainien. Nous la condamnons dans les termes les plus forts, et nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité et les Membres de l'ONU à défendre l'Ukraine et à s'opposer à une violation éhontée du droit international.

Il y a deux jours, la décision de la Russie de reconnaître les Républiques populaires autoproclamées de Donetsk et de Louhansk a été sévèrement rejetée par le Conseil (voir S/PV.8970). Elle avait déjà porté un coup dévastateur aux principes de l'ordre international qu'incarne l'ONU.

La Russie n'a pas écouté ; il s'avère qu'elle n'était pas prête à écouter. Elle a poursuivi le renforcement massif de sa puissance militaire et nous avons constaté des cyberattaques contre l'Ukraine. À présent, l'armée russe est en train de pénétrer sur le territoire ukrainien. Par ces actions et cette opération militaire non provoquée, la Russie viole les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Nous condamnons avec la plus grande vigueur l'emploi de la force contre des populations innocentes et la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous exhortons la Russie à mettre fin immédiatement à son action militaire contre l'Ukraine et à retirer ses troupes.

Nos pensées vont au peuple ukrainien. Nous serons inébranlables dans notre appui à l'Ukraine et à la Charte des Nations Unies. Cette agression russe aura un coût sans précédent, sur les plans politique, économique et moral.

La France, l'Ukraine et mon propre pays étions prêts à une action diplomatique via une nouvelle réunion au format Normandie ou un sommet proposé par l'Ukraine. Avec nos alliés et partenaires, nous avons appelé, en vain, la Russie à rechercher une voie diplomatique. Le moment est venu de s'exprimer d'une même voix et avec détermination pour défendre l'ordre

international incarné par la Charte des Nations Unies face à cette agression unilatérale. Ce soir, nous sommes solidaires de l'Ukraine, inébranlables et déterminés.

Le Président (*parle en russe*) : La représentante des États-Unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Dans ma déclaration tout à l'heure, j'ai dit que nous avions prédit que la Russie utiliserait les attaques sous faux pavillon, la désinformation, les séances d'urgence histrioniques et les cyberattaques. Il restait toutefois encore un pas à franchir. Hélas, pendant notre séance au Conseil de sécurité ce soir, il apparaît que le Président Poutine a donné l'ordre de cette dernière étape.

À l'heure précise où nous sommes réunis au Conseil pour rechercher la paix, Poutine a prononcé un message de guerre, au mépris total de la responsabilité du Conseil. Nous sommes face à une urgence extrême. Le Conseil devra agir, et nous présenterons un projet de résolution demain. Comme l'a souligné le Président Biden ce soir,

« La Russie est seule responsable de la mort et de la destruction qui découleront de cette attaque, et les États-Unis et leurs alliés et partenaires y répondront de manière unie et déterminée. La Russie devra répondre de ses actes devant le monde. »

Le Président (*parle en russe*) : La représentante du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Tandis que nous étions réunis dans la salle du Conseil de sécurité, exhortant la Russie à faire marche arrière, le Président Poutine a annoncé une opération militaire spéciale sur le territoire ukrainien. Une telle action n'est ni provoquée, ni justifiée.

Le jour est grave pour l'Ukraine et pour les principes de l'ONU. Nos partenaires et nous-mêmes avons été clairs : les actions de la Russie auront des conséquences. Nous appuyons pleinement l'appel des États-Unis en faveur d'une résolution du Conseil de sécurité. Le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour arrêter la guerre et faire respecter la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en russe*) : Le représentant de l'Albanie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Nous ne pouvons pas terminer la présente séance sans prendre acte que ce que nous craignons et anticipions depuis des jours est en train de se produire. Des explosions sont signalées à Kiev et dans plusieurs autres villes de l'Ukraine. Les masques sont enfin tombés et les chars sont entrés en action. En ce moment même, la Russie met son plan à exécution et attaque un voisin dont elle a décidé de nier le droit à l'existence, à la liberté, à la terre, à la dignité et à la vie.

Nous appelons tous les Membres de l'ONU à se mobiliser à l'appui de la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à être solidaires de l'Ukraine et de son peuple, à condamner fermement et de façon catégorique cette agression, à défendre la paix, les règles et le droit international et à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires pour montrer à l'agresseur que ses actes auront des conséquences.

Je le répète : la Russie sera tenue responsable d'avoir déclaré une guerre non provoquée vouée à entraîner des pertes en vies humaines, d'avoir entraîné d'intolérables souffrances humaines et d'avoir opté pour la destruction alors que nous avons besoin de développement, d'avoir semé la mort alors que nous avons désespérément besoin d'espoir, d'avoir choisi de devenir hors-la-loi alors que nous avons besoin de coopération. La Russie devra supporter les conséquences, la honte et la responsabilité historiques d'avoir envahi un pays voisin et d'avoir tenté de détruire la sécurité européenne.

Unissons-nous et faisons en sorte qu'elle n'y parvienne pas.

Le Président (*parle en russe*) : Le représentant de la France a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. de Rivière (France) : Au moment où nous nous réunissons en urgence pour essayer de prévenir le pire et le déclenchement d'une guerre, nous avons appris, comme tous ici, que le Président de la Fédération de Russie avait ordonné une opération militaire spéciale dans le Donbass et que la Russie s'efforcera de démilitariser l'Ukraine.

La Russie a donc fait le choix de la guerre. La France condamne dans les termes les plus forts le déclenchement de ces opérations. Cette décision, annoncée au moment même où le Conseil de sécurité se réunit, illustre le mépris dans lequel la Russie tient le droit international et les Nations Unies. La Russie doit en être comptable devant le Conseil de sécurité. C'est pourquoi la France se joindra à ses partenaires au sein du Conseil

pour préparer dans les prochaines heures un projet de résolution condamnant la guerre conduite par la Russie.

Nous appelons l'ensemble des membres du Conseil à nous soutenir dans ces circonstances tragiques. Nous appelons la Fédération de Russie à respecter le droit international humanitaire en toutes circonstances, et nous appelons à la protection et au respect de tous les civils, notamment les personnes vulnérables, les femmes, les enfants et le personnel humanitaire.

Le Président (*parle en russe*) : La représentante de l'Irlande a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Dans de mon intervention précédente, j'ai dit que la voie de la diplomatie et du dialogue s'était dangereusement rétrécie. En fait, je n'avais pas réalisé à quel point, il y a peine plus d'une heure, elle était étroite et le précipice proche. Nous voyons maintenant que cette voie a été fermée par l'annonce d'une agression militaire de la part de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Ce que nous condamnons sans détour.

Ce soir, nous sommes aux côtés du peuple ukrainien, de chaque homme, de chaque femme et de chaque enfant qui a vu tomber la nouvelle – comme nous, ici assis dans la salle – et dont la vie est en danger.

Nous pensons que l'heure est maintenant venue pour le Conseil de faire front, de prendre ses

responsabilités et de s'exprimer dans les termes les plus forts possibles sur cet acte d'agression.

Le Président (*parle en russe*) : Le représentant de l'Ukraine a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je lui donne la parole.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Comme je l'ai dit, Monsieur, démettez-vous de vos fonctions de Président du Conseil ; appelez le Président Poutine et le Ministre des affaires étrangères Lavrov pour qu'ils arrêtent l'agression.

Je me félicite de l'initiative de certains membres du Conseil de se réunir dès que possible pour examiner la décision qui s'impose et qui condamnerait l'agression que la Fédération de Russie a lancée contre mon peuple.

Il n'y a pas de purgatoire pour les criminels de guerre ; ils vont directement en enfer.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une autre déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Je voulais dire, en guise de conclusion, que nous n'avons pas lancé une agression contre le peuple ukrainien, mais contre la junte qui est au pouvoir à Kiev.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

La séance est levée à 23 heures.